Département du Doubs

COMMUNE DE SAINT-VIT

Grand Besançon Métropole

Version du : 15 / 3 / 2021

Document de consultation

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.7 Document graphique

Plan des risques
Hameaux de la commune
au 1/2000 ème

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire :

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

initiative

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Ordier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiative@orange.fr

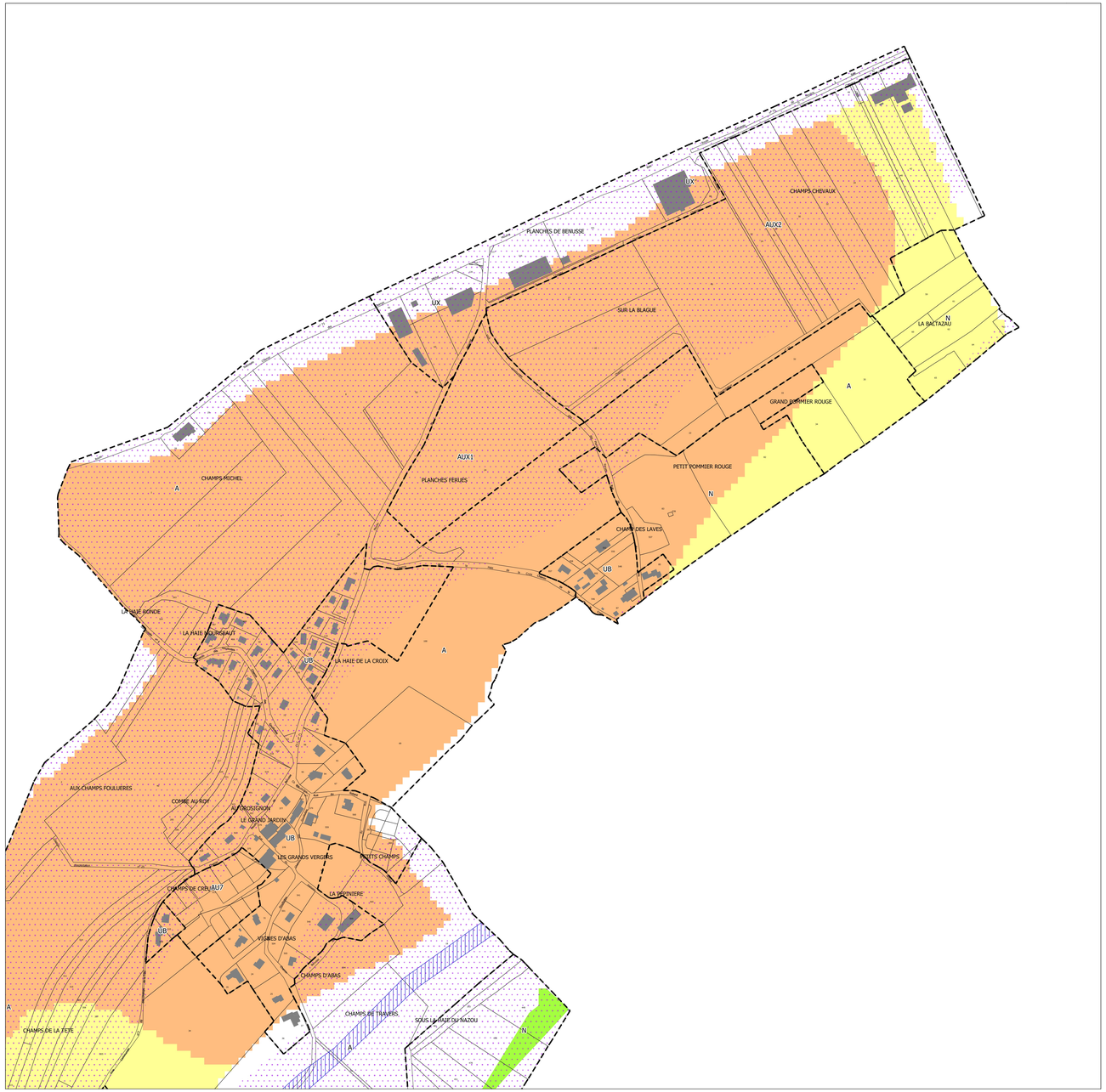

Légende

Limite de zones et de secteurs

Zones urbaines

UB Zone urbaine mixte d'extension récente
UX Zone urbaine à vocation économique

Zones à urbaniser

AU Zone à urbaniser de réserve foncière dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement. Vocation principale d'habitat
AUX Zone à urbaniser de réserve foncière dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement. Vocation principale économique

Zones agricoles

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Zones naturelles

N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Secteurs concernés par des risques au titre des articles R 151-31 ou R 151-34 du code de l'Urbanisme

Risque Inondation

Secteur soumis à risque inondation - PPRI du Doubs (source Etat) Zone bleu clair à rouge
Secteur soumis à risque inondation AZI du ruisseau de Pouilley (source Etat)
Secteur soumis à risques d'inondation complémentaire (source IAD)

Risque mouvement de terrain

Glissement de terrain (source Atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012)

Risque de glissement de terrain très fort (GT4)
Risque de glissement de terrain fort (GT3)
Risque de glissement de terrain moyen (GT2)

Aléa affaissement (source : études GBM)

Zone d'effondrement karstique aléa faible (K1 - densité de dolines inférieure à 2 par 20ha)
Zone d'effondrement karstique aléa moyen (K2 - densité de dolines inférieure à 14 par 20 ha)
Zone d'effondrement karstique aléa fort (K3 - densité de dolines inférieure à 22 par 20 ha)
Points ponctuels

Indices karstiques hors dolines (sources DDT et inventaire spéléologique du Doubs)

Grotte
Gouffre et Perte
Source

Retrait gonflement des argiles (source BRGM)

Zone d'aléa moyen

Risque technologique

Risque lié aux canalisations de transport de matières dangereuses (source Géorisque)